



Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle des Comités, de la Maison du Citoyen, le mercredi 23 janvier 2008, à 17 h 30.

PRÉSENCES : Membres

M. Alain Pilon, président et conseiller, district de Val-Tétreau
M. Denis Tassé, membre et conseiller, district des Riverains
M. Denis Langevin, citoyen
M. Patrick Riopel, TARO
M. Carl Cléments, Kino-Québec

Ressources internes :

M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie
M. Gilles Desjardins, adjoint au chef de division Infrastructures, plateaux et équipements
M. Yess Gacem, responsable – loisirs, Centre de services d'Aylmer

Secrétaire

Mona Gravel

ABSENCES

MOTIVÉES : M. Joseph De Sylva, membre et conseiller, district du Versant
M^{me} Hélène Rollin, citoyenne
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Jean-Sébastien Roy, Commission jeunesse
M^{me} Catherine Grenier, URLSO
M. Jean Mercier, Sport-Étudiants
M. Luc Pelchat, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

INVITÉS : M. Marc Bureau, maire
M. Luc Bouvier, directeur du Cabinet

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Alain Pilon ouvre la séance à 17 h 55 et souhaite la bienvenue à tous. MM. Bureau et Bouvier se joignent à la rencontre afin de prendre part aux discussions concernant les demandes financières pour l'année 2008.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CL SVC-2008-09

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Denis Langevin
Appuyé par Patrick Riopel

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée.

Le procès-verbal de la rencontre du 14 janvier 2008, séance extraordinaire, sera déposé à la rencontre du mois de février 2008.

3. SUIVI DES DOSSIERS

M. Rousseau tient à préciser que suite à la suggestion de M. Patrick Riopel concernant un tableau de suivi des grands dossiers de la Commission, il précise que le Service est à finaliser un modèle de tableau et qu'en février nous vous présenterons le tout.

4. SUBVENTIONS 2008

M. Pilon tient à préciser que lors d'une rencontre de la Commission, en octobre 2007, les membres avait fait la suggestion d'appliquer une réduction de 10 % dès l'année 2008 sur les montants à verser et de 30 % pour les trois années suivantes, le tout en lien avec le nouveau cadre de soutien.

Suite au comité plénier, les membres du conseil municipal n'ont pas retenu la recommandation de la Commission concernant la réduction de 10 % pour la première année, ils ont recommandé une réduction de 0 % pour 2008 et de 25 % pour les quatre années suivantes. Les demandes financières pour l'année 2008 demeurent donc inchangées, à quelques exceptions.

M. Rousseau invite M. Gacem à faire la présentation des subventions et de répondre aux questions des membres présents.

M. Pilon souligne également que le statu quo était en vigueur depuis la fusion municipale selon les politiques en vigueur des ex-villes. Cependant, avec le nouveau cadre de soutien, la situation va changer.

M. Gacem souligne que le rapport soumis est celui de tous les secteurs de la ville, l'orientation adoptée par le conseil municipal est de verser les subventions sur une période de 5 ans, et que pour l'année 2008, le montant des subventions demeure inchangé et que la réduction de 25 % se fera à partir de 2009.

Au niveau du Programme de soutien aux initiatives du milieu, le montant qui lui était réservé sera transféré dans le nouveau cadre de soutien soit au Programme de soutien aux événements particuliers et dans le Programme de soutien aux événements.

Dans le rapport déposé à la Commission, ce qui touche les niveaux sportif et sociocommunautaire, le tout demeure pratiquement pareil, à quelques exceptions. Il cite en exemple l'organisme Kinexsport dont les activités ont été reprises par la Ville, ou d'autres organismes qui avaient un protocole d'entente avec la Ville et qui a pris fin en 2007.

MM. Gacem et Rousseau donnent les explications concernant les écarts pour certains organismes, le tout concorde aux subventions remises en 2007. M. Gacem précise que les chèques devraient être remis au début du mois de mars aux organismes.

Suite à la présentation, tous les membres de la Commission recommandent le rapport d'évaluation des demandes financières pour l'année 2008.

Pour la rencontre de février 2008, il est demandé de revenir à la Commission et d'expliquer les sept nouveaux programmes du cadre de soutien et de donner les montants qui seront injectés dans ces programmes.

CLSVC-2008-10

**APPROBATION – RAPPORT – SUBVENTIONS
MUNICIPALES 2008**

Il est proposé par Denis Tassé
Appuyé par Patrick Riopel

De recommander au conseil municipal d'approuver le rapport « Évaluation des demandes financières 2008 » déposé à la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire.

Adoptée.

* **À 18 h 35, MM. Bureau et Bouvier quittent la rencontre**

**5. POLITIQUE DES LOISIRS, DU SPORT ET DU PLEIN AIR –
PLAN D'ACTION 2008-2009-2010**

Objectif :

Présenter le plan d'action 2008-2009-2010 de la Politique des loisirs, du sport et du plein air.

<u>AXE 1 - ORGANISATION DES MILIEUX DE VIE</u>				
A) <u>Objectif spécifique :</u> <i>Multiplier et varier les outils de communication pour joindre le plus grand nombre de personnes</i>				
	Actions	2008	2009	2010
1)	Implanter un bulletin d'informations trimestriel	5000 \$	5000 \$	5000 \$
2)	Élaborer un rapport annuel démontrant les activités réalisées	3000 \$	3000 \$	3000 \$
3)	Développer une image corporative de la mission loisir, sport et plein air accompagnée d'un plan de communication des bienfaits associés à l'intervention du SLSVC	20 000 \$	10 000 \$	5 000 \$
4)	Accroître les bénéfiques et l'utilisation des applications concrètes de la carte ACCES-Gatineau	X	X	X
B) <u>Objectifs spécifiques :</u> - Favoriser l'action des citoyens et des communautés de manière à ce qu'ils contribuent à l'organisation de l'offre de services - Soutenir l'engagement des intervenants du milieu et encourager l'initiative				
	Actions	2008	2009	2010
5)	Développer un outil d'accompagnement des organismes dans la recherche de financement	X	2 000 \$	X
6)	Élaborer une «proclamation d'appui aux partenaires »	X	20 000 \$	X

	Actions	2008	2009	2010
7)	Élaborer une «charte gatinoise du droit au loisir, au sport et au plein air»	X	X	30 000 \$
8)	Développer un système de reconnaissance lié à la pratique du bénévolat de façon à reconnaître et à encourager le bénévolat dans la communauté	X	X	X
C) Objectifs spécifiques :				
<ul style="list-style-type: none"> - Consulter la population sur ses attentes, ses besoins et son appréciation de l'offre de services - Évaluer sur une base régulière les attentes et les besoins et l'appréciation des partenaires du milieu 				
	Actions	2008	2009	2010
9)	Mettre sur pied une enquête qui cherche à évaluer l'appréciation des citoyens quant à l'offre de services disponible sur le territoire à tous les 3 ans.	X	10000 \$	X
10)	Développer une base de données efficace et facile à mettre à jour sur la connaissance de l'utilisation de nos programmes	10000 \$	X	X
11)	Implanter un processus d'évaluation des programmes sur une base cyclique	15000 \$	X	X
12)	Évaluer les causes de la non-participation aux divers programmes, équipements, infrastructures en loisir, sport et plein	X	X	20000 \$
D) Objectif spécifique :				
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la présence et la participation des équipes loisirs dans les milieux de vie par les acteurs des communautés 				
	Actions	2008	2009	2010
13)	Faire des représentations soutenues auprès de la STO pour adapter certains services de transport en fonction des équipements et des accès de nos infrastructures	X	X	X
14)	Implanter une politique et des procédures de tarification qui précisent le niveau d'accessibilité aux services de base en lien avec la carte ACCES-Gatineau	X	X	X
15)	Structurer et développer une offre de service plein air sur tout le territoire gatinois	22000 \$	17000 \$	30000 \$

AXE 2- L'AMÉNAGEMENT DES INFRASTRUCTURES

Objectifs spécifiques :

- Entretien et faire connaître les sentiers récréatifs
- Mise aux normes des infrastructures
- Accroître l'accessibilité aux infrastructures

	Actions	2008	2009	2010
1)	Prendre une part active au comité des sentiers récréatifs en créant une table de concertation des utilisateurs	X	5 000 \$	5 000 \$
2)	Augmenter l'offre de service en activité libre	15000 \$	X	X

	Actions	2008	2009	2010
3)	Améliorer la qualité de la nourriture offerte aux citoyens par les sous traitants dans nos installations	X	X	X
4)	Installer des bacs de recyclage dans les installations sportives et récréatives	10000 \$	X	X
5)	Développer un outil web pour mieux faire connaître le potentiel de nos installations et de nos réseaux.	10000 \$	10000 \$	10000 \$
6)	Mettre en place un plan de communication pour mettre en valeur les infrastructures récréatives et sportives	10000 \$	X	X
7)	Mettre en place les procédures d'utilisation des terrains sportifs	5000 \$	X	X
8)	Développer une base de données efficace et facile à mettre à jour pour l'ensemble de nos équipements et infrastructures	X	5000 \$	X
9)	Développer un outil de recherche pour bénéficier des programmes provinciaux et fédéraux en matière d'infrastructures	X	5000 \$	X

AXE 3 : SOUTIEN AUX BÉNÉVOLES ET AU DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE

Objectifs spécifiques :

- Identifier des stratégies pour faire rayonner les organismes et les bénévoles
- Favoriser l'accès aux bénévoles à des formations adaptées
- Favoriser le développement de réseaux et de services communs
- Soutenir et encourager les initiatives de regroupement

	Actions	2008	2009	2010
1)	Mettre en place une consultation sur l'élite sportive	10 000 \$	X	X
2)	Implanter une structure qui développe des conditions de développement de la pratique du sport à des niveaux compétitifs et de haut niveau	35 000 \$	35 000 \$	35 000 \$
3)	Implanter un gala de reconnaissance des athlètes gatinois	X	13 000 \$	15 000 \$
4)	Faire la promotion des succès des athlètes gatinois de haut niveau	X	X	X
5)	Implanter et faire la promotion du cadre de soutien auprès des organismes de Gatineau	X	X	X
6)	Revoir le processus de reconnaissance des bénévoles	X	5000 \$	5000 \$
7)	Implanter un programme de « Grandes conférences annuelles » destiné aux organismes et au bénévoles	20000\$	20000\$	27000 \$*

* : Dans la perspective de l'année d'accueil des Jeux du Québec 2010, un programme spécial sera mis en place

AXE 4 : LE PARTENARIAT, S'ENTENDRE POUR AGIR ENSEMBLE

Objectifs spécifiques :

- Développer des partenariats
- Encourager la concertation
- Multiplier les partenariats avec les différents ordres de gouvernement

	Actions	2008	2009	2010
1)	Dresser le portrait de nos collaborations et partenariat avec les commissions scolaires	X	X	5000 \$
2)	Tenir une rencontre annuelle avec nos grands partenaires scolaires	5000 \$	5000 \$	5000 \$
4)	Mettre en place une table de concertation scolaire-municipale	X	10000 \$	X
5)	Organiser un colloque sur le développement du sport et définir un modèle de développement du sport gatinois	5000 \$	20000 \$	X

INVESTISSEMENT PROJETÉ SELON LE PLAN D'ACTION

Plan d'action de la politique	2008	2009	2010
	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$

M. Cléments souligne que les commissions scolaires tentent d'implanter des politiques alimentaires dans les écoles, se pourrait-il être le cas également pour nos infrastructures.

M. Rousseau précise que Gatineau fait parti d'un projet pilote avec l'Association québécoise des installations sportives dans le cadre du programme CASH (coalition pour l'acquisition de saines habitudes). C'est un organisme à but non lucratif mis en place et qui est dirigé par des professionnels de la santé voulant favoriser la santé en faisant la promotion des saines habitudes de vie auprès des individus et dans la société en général

Les objectifs de programme CASH sont de promouvoir la recherche et l'éducation en plus de développer des outils afin d'encourager la population à améliorer leur mode de vie dans les domaines de la nutrition, l'exercice, le poids santé, la dépendance (tabacs et autres) et le stress. Le programme prépare une étude provinciale qui va se dérouler à l'intérieur de trois régions, soit l'Outaouais, la Mauricie et Montréal. Il aura entre autres à faire l'évaluation des cantines, l'étude des résultats avec le concessionnaire, la promotion, publicité des saines habitudes et le soutien aux concessionnaires comme un professionnel de la santé, cuisinier, nutritionniste, le tout dans le respect de tous.

M. Cléments souligne qu'il faut également faire le lien avec Gatineau Ville en santé.

M. Rousseau répond par l'affirmative, que Gatineau Ville en santé a été interpellé et est en lien afin d'être cohérent dans notre approche et d'unifier nos efforts pour atteindre des objectifs communs et élargir la demande non seulement au niveau des arénas, mais à l'ensemble de la ville. Le Service désire faire le changement dans le but d'obtenir des résultats gagnants et durables.

M. Langevin s'interroge sur certains éléments du plan d'action, certains éléments n'ont pas d'indicateur précis, il cite en exemple où l'on mentionne : développer, accroître, etc. Il suggère de se donner un indicateur plus précis.

M. Rousseau précise que pour chaque action, il y a un porteur de dossier qui est associé avec une équipe de travail. Les différents porteurs de dossiers sont invités à présenter le fruit de leur travail au comité de travail du Service. Le porteur de dossier doit préciser le déroulement, l'échéancier et les objectifs à atteindre. Le tableau complet pourra être remis aux membres de la Commission lors de la prochaine séance, en février.

M. Cléments a une préoccupation également concernant l'aspect transport relié au vélo tant au niveau de l'activité physique que dans le quotidien de citoyens comme moyen de transport

M. Rousseau souligne que dans le plan d'action de la politique l'aspect touchant un peu plus l'activité physique y sera traité. Cependant, comme Service, il faut être proactif et d'amener des nouvelles façons de faire ou d'essayer de sensibiliser le Service d'urbanisme dans les rôles respectifs. Dans les actions du Service, ce dernier désire mettre en place une table de concertation des utilisateurs ainsi que des fonctionnaires du Service d'urbanisme. Également, faire participer le Service à tout nouvel aménagement d'un développement d'un réseau des sentiers récréatifs, toujours dans l'esprit d'être proactif.

M. Clément souligne également qu'il serait bien de voir ce qui se fait dans les autres villes au Québec, afin d'explorer toutes les tendances loisir et déplacement.

M. Pilon s'interroge concernant le sport de haut niveau, demande plus d'explication :

M. Rousseau souligne qu'avec la venue du Centre sportif, le Service désire de donner une nouvelle entité. L'objectif est de mettre en place une nouvelle structure administrative qui va offrir des services de pointe à nos athlètes de haut niveau. En exemple, il cite une rencontre avec la ville Sherbrooke qui a une entité Excellence Sherbrooke dont trois permanents qui travaillent pour une corporation municipale afin d'offrir des services de premières lignes aux athlètes, exemple : nutritionniste, physiothérapeute sportif, motivateur, etc., dont l'objectif est de s'assurer de garder nos athlètes et d'offrir l'encadrement nécessaire. Des pôles majeurs au Québec offrent ces services qui sont chapeautés par le Centre national d'excellence, soit : Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières et Québec. Gatineau a été interpellé par le Centre national pour que la ville puisse se munir d'une telle structure, le tout aura un grand impact sur l'ensemble du développement sportif de la ville. Les milieux corporatif, sportif et communautaire seront impliqués dans ce projet. Une rencontre est à prévoir avec les gens de Trois-Rivières afin de voir leur structure en lien avec le sport étude afin d'obtenir une vision globale du sport. Lors de la mise en place de cette structure, un soutien pourrait être accordé de la part du Ministère et du Centre national pour offrir les services aux athlètes.

* **M. Carl Cléments quitte la rencontre à 19 h**

* **M. Denis Tassé quitte la rencontre à 19 h.**

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Guylaine Mongeon, du Relais des jeunes Gatineau,
Madame Karine Routier, présidente provisoire du Centre d'hébergement de groupes
Madame Pauline Bouchard, CDEC de Gatineau

M^{me} Mongeon, accompagnée de ses collègues, désire faire une présentation aux membres de la Commission concernant le projet « Centre d'hébergement de groupes - Village urbain Du Moulin ».

Historique

Pourquoi ce CENTRE à Gatineau?

- Expériences personnelles très positives à l'extérieur de Gatineau;
- Échanges continus et arrivées de groupes d'ailleurs;
- Manque d'hébergement pour les groupes de voyageurs (sportifs);

Présentation du groupe promoteur

- Comité provisoire formé en décembre 2006;
- Composé de onze (11) membres:
 - 6 jeunes adultes;
 - 5 citoyens du quartier;
- Soutenu par plusieurs ressources humaines du milieu.

Étape – pré faisabilité

- Sur recommandation de la CDEC = 2 500\$ enveloppe de pré faisabilité du DÉ-CLD
- Embauche firme NUHRO

Constats :

- Besoin réel et lacune sur le territoire de Gatineau
- Très peu de comparable au Québec et inexistant à Gatineau

Membres du comité de suivi

- Karine Routhier, représentante des jeunes, gestion hôtelière, présidente
- Luc Gélinas, coordonnateur vie communautaire, secrétaire
- Daniel Paradis, informaticien, trésorier
- Jacques Laramée, statisticien, entraîneur volley-ball, président Relais des Jeunes Gatinois
- Denis Routhier, entrepreneur
- Aurèle Desjardins, conseiller municipal
- Pauline Bouchard, revitalisation commerciale, CDEC de Gatineau
- 5 jeunes adultes : Guylaine Mongeon, André Akem, Chanel Robertson, Érik Sakach et Michelle Tagle.

Les objectifs

1. Offrir un hébergement accessible à des groupes de jeunes;
2. Favoriser la croissance économique du Village urbain Du Moulin (revitalisation socioéconomique) ;
3. Développer sur le territoire une alternative d'hébergement à prix modique et de qualité;
4. Favoriser l'accroissement et la capacité d'accueil des projets sportifs et collectifs sur le territoire de Gatineau ;
5. Développer un partenariat avec les associations régionales pour attirer davantage des événements d'envergures ;
6. Favoriser la création d'emplois, de plateaux de travail et/ou milieu de stages pour les jeunes.

Résultats – enquête téléphonique

- 92/124 groupes sportifs répertoriés ville de Gatineau ont répondu
- 14/92 organisations répondent positivement « Inviter des équipes de l'extérieur qui ont besoin d'hébergement »
- 11/14 associations sportives invitent des groupes de l'extérieur (besoin d'hébergement)
- Ces événements sportifs réunissent environ 7221 personnes (4576 joueurs et 2645 accompagnateurs)
- Durée moyenne des séjours = 2,6 nuits
- Potentiel de nuitées = 18 460

Concept avec location

- 13 chambres avec 8 lits (300 pieds carrés/chambre)
- Salle d'eau commune incluant douches et toilettes séparées
- Coin cuisine et coin repas
- Air d'accueil et de réception
- Capacité d'accueil = 104 places
- Tarif = 25\$ taxes incluses
- Taux d'occupation maximale = 1342 nuitées par mois
- Taux de rentabilité = 805 nuitées par mois

Clientèles visées

- Groupes de jeunes sportifs
- Groupes scolaires
- Groupes culturels
- Accompagnateurs de ces groupes

Retombées économiques

- Nouveau type d'hébergement de groupes à prix abordable à Gatineau
- Augmentation de l'activité touristique dans le secteur
- Augmentation du nombre de nuitées dans la région
- Création d'emplois spécialisés et non spécialisés pour les jeunes et les adultes du quartier
- Amélioration des conditions de vie socioéconomiques
- Augmentation de l'achalandage et de l'activité commerciale dans le village urbain Du Moulin
- Recyclage d'édifice (améliorations locatives)
- Mise en valeur du potentiel récré touristique du village urbain Du Moulin et des infrastructures municipales : Maison de la culture, Marché Notre-Dame, Marina Kitchissippi, parc du Lac Beauchamp, aréna Baribeau, futur centre sportif, Rapibus, pistes cyclables, etc.
- Diversification de la clientèle dans la zone de revitalisation

Retombées sociales

- Prise en charge par et pour les jeunes
- Projet rassembleur pour le milieu (promoteurs locaux → projet local)
- Ancrage du projet (augmentation du membership / adhésion de la communauté)
- Augmentation du sentiment d'appartenance au village urbain
- Implication bénévole des jeunes et de la communauté (travail d'équipe, coopération)
- Augmentation du sentiment de sécurité pour les parents dont les jeunes participent à des projets sportifs et collectifs
- Projet environnementalement responsable (transport collectif)

Partenariats et appuis

- Politique
 - Aurèle Desjardins, conseiller municipal
 - Ministre Benoit Pelletier
- Socioéconomique
 - CDEC de Gatineau – accompagnateur au projet
 - Relais des Jeunes Gatinois – organisme parrain
 - Loisir sport Outaouais
 - AGAP du Vieux-Gatineau
 - Association Québec-France Outaouais
 - Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais
- Citoyen
 - 35 signataires au registre d'appui (forum populaire)
 - 50 signataires au registre populaire (Super party du 31 décembre – CVQ)
- Financier
 - DÉ-CLD de Gatineau - préfaisabilité

Demande

- Une recommandation pour appuyer nos démarches vers l'élaboration de l'étude du marché et du plan d'affaires.
- Obtenir une lettre d'appui dans le but d'appuyer nos demandes de subvention auprès des bailleurs suivants:

- 1) Fonds régional d'investissement jeunesse
- 2) Caisse populaire Desjardins de Gatineau
- 3) DÉ-CLD
- 4) Autres en prospection

M. Pilon remercie M^{mes} Guylaine Mongeon, Karine Routier et Pauline Bouchard pour leur présentation et il leur souhaite bonne chance dans leur démarche.

Suite à la présentation, plusieurs interrogations sont soulevées face au projet. Cependant, tous s'accordent pour appuyer la première demande du groupe, soit de poursuivre leurs démarches vers l'élaboration de l'étude de marché et du plan d'affaires. D'inviter le groupe à revenir lorsque l'étude de marché et le plan d'affaires seront complétés.

CL SVC-2008-11

DEMANDE D'APPUI – CENTRE D'HÉBERGEMENT DE GROUPES

Il est proposé par Denis Langelier
Appuyé par Patrick Riopel

D'appuyer les démarches du groupe pour le projet « Centre d'hébergement de groupes » vers l'élaboration de l'étude de marché et du plan d'affaires.

Adoptée.

7. JEUX DU QUÉBEC

Nous sommes en attente des nominations qui devraient se faire prochainement.

8. CENTRE SPORTIF

Aucun commentaire.

9. KINEXSPORT

M. Rousseau souligne que le conseil municipal a adopté l'option 2 qui a été recommander par la Commission des loisirs concernant l'organisme Kinexsport, soit : de payer le cautionnement, le syndic de faillite, les déductions à la source, les cotisations CSST, le tout pour un montant de 120 000 \$.

10. COMITÉ PARCS

M. Rousseau désire souligner qu'au dernier budget, un montant de 300 000 \$ a été accordé au Service des travaux publics pour la poursuite de l'harmonisation des terrains sportifs, et pour l'entretien des terrains sportifs (soccer, football, tennis, etc.).

11. VARIA

Aucun sujet

12. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

CL SVC-2008-12

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé à l'unanimité de lever la séance à 20 h 15.

Adoptée.

Président

Secrétaire